



CONFÉRENCE ODD 16

Paix, Justice et sociétés inclusives

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



L'ODD 16 COMME BOUSSOLE POUR NOUS GUIDER À TRAVERS LES CRISES ENTREMÊLÉES

CONFÉRENCE ODD 16 2023

Rome (Italie)

30 mai – 1er juin 2023

Organisée conjointement par :



**Nations
Unies**

Département des
affaires économiques
et sociales



Ministry of Foreign Affairs
and International Cooperation



Organisée conjointement par :



**Nations
Unies**

Département des
affaires économiques
et sociales



Ministry of Foreign Affairs
and International Cooperation



IDLO

Créer une culture
de justice

Table des matières

La conférence	4
Messages clés	6
Bilan des progrès concernant l'objectif 16	10
Thème 1 :	
Promouvoir le nouveau Programme pour la paix des Nations Unies	14
Session parallèle : Réponses efficaces et gestion des risques	16
Session parallèle : L'état de droit et les droits humains pour prévenir les conflits violents	17
Session parallèle : Avancer concrètement sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité	18
Thème 2 :	
Restaurer la confiance dans les institutions publiques	19
Session parallèle : Accroître la reddition de comptes et la transparence, et lutter contre la corruption	22
Session parallèle : Promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion et la participation	23
Session parallèle : Tirer parti de l'administration numérique pour nous guider à travers les crises entremêlées et développer la résilience	25
Thème 3 :	
Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques	27
Session parallèle : Une gouvernance efficace et inclusive pour transformer les systèmes alimentaires	29
Session parallèle : Une gouvernance foncière équitable et inclusive	30
Session parallèle : Participation et engagement pour une action climatique inclusive	32
Session spéciale : L'objectif de développement durable n° 16 et les défis liés à la mésinformation et la désinformation	33
Aller de l'avant : le Sommet sur les objectifs de développement durable et au-delà	36
Déclaration de Rome de la société civile sur l'ODD 16+	40

La conférence



La conférence 2023 sur l'objectif de développement durable n° 16 s'est penchée sur le rôle que joue l'objectif 16 pour résoudre les crises entremêlées auxquelles le monde est confronté. La conférence a examiné les progrès et les défis liés à l'objectif 16, en accordant une attention particulière aux conflits et au manque de confiance dans les institutions publiques, ainsi qu'au rôle catalyseur de l'objectif 16 dans la réponse aux crises des systèmes alimentaires et des changements climatiques.

Accueillie à Rome par le Gouvernement italien du 30 mai au 1er juin et organisée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD), la conférence sur l'ODD 16, a rassemblé un grand nombre d'orateurs et de participants, y compris des ministres et des hauts fonctionnaires, des chefs d'entités du système des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales, ainsi que des

représentants de la société civile, de la jeunesse, du monde universitaire, de la magistrature et des médias, afin d'aborder les thèmes suivants :

- Promouvoir le nouveau Programme pour la paix des Nations Unies ;
- Restaurer la confiance dans les institutions publiques ;
- Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques.

Durant les trois jours, la conférence était articulée autour de sessions plénières, de sessions parallèles et de sessions consacrées au renforcement des capacités.

La séance d'ouverture, qui a planté le décor de la conférence, a été marquée par les allocutions spéciales du Secrétaire général adjoint des Nations Unies et de la Présidente du Conseil économique et social des Nations Unies



(ECOSOC), ainsi que par les observations du Vice-Ministre italien des affaires étrangères et de la coopération internationale, de la Sous-secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interinstitutionnelles du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), et de la Directrice générale de l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD).

Compte tenu du moment choisi à mi-chemin de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable à l'horizon 2030, la conférence a organisé deux sessions plénières sur le « Bilan des progrès concernant l'objectif 16 », et « Aller de l'avant : le Sommet sur les objectifs de développement durable et au-delà ». Chacun des trois principaux thèmes de la conférence a fait l'objet d'une session plénière et de trois sessions parallèles qui ont permis d'approfondir des sous-thèmes spécifiques. La conférence a également été marquée par une session spéciale sur « L'objectif de développement durable n° 16 et les défis liés à la mésinformation et la désinformation ».

Des sessions de présentation et d'échange de connaissances ont été organisées dans le cadre du renforcement des capacités, au cours desquelles diverses organisations ont mis en

avant des activités, des interventions et des instruments qui appuient la mise en œuvre de l'objectif 16.

La conférence comportait également un volet consacré à la société civile, qui a abouti à la présentation de [la Déclaration de Rome de la société civile de 2023 sur l'ODD 16+](#).

Les délibérations de la conférence visaient à informer le Forum politique de haut niveau de 2023 sur le développement durable (HLPF) en juillet et le Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre 2023, ainsi que d'autres processus intergouvernementaux.

La conférence a réuni plus de 100 intervenants et plus de 550 participants. Environ 220 participants ont pris part à la conférence en présentiel, et plus de 400 participants ont suivi la conférence en ligne. Les participants provenaient de 130 pays couvrant toutes les régions du globe.

Principaux liens

- [Site web de la conférence](#)
- [Ordre du jour de la conférence](#)
- [Photos de la conférence](#)

Messages clés

Les trois thèmes abordés ont permis aux orateurs et aux participants de mettre en lumière les points suivants concernant l'effet catalyseur de l'objectif de développement durable n° 16 pour répondre à certaines des crises les plus importantes auxquelles le monde fait face à l'heure actuelle et pour réaliser le développement durable.

- **L'objectif de développement durable n° 16 est à la fois un objectif indépendant et un catalyseur et un accélérateur pour tous les autres objectifs de développement durable.** Il incarne le caractère transformateur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et peut jouer un rôle essentiel dans la recherche de solutions aux multiples crises mondiales, notamment les conflits, le manque de confiance dans les institutions publiques et les changements climatiques. Les causes et les effets de ces crises – et les mesures nécessaires pour y remédier – sont interconnectés et trouvent leurs racines profondes dans des questions de droits humains, de justice, d'équité, d'inclusion, d'obligation de rendre des comptes et de bonne gouvernance.
- **L'objectif 16 peut contribuer à construire un avenir où les conflits violents sont évités plutôt que gérés et où les ressources sont investies dans le développement plutôt que dans la destruction.** Les participants ont demandé que l'on prenne les devants en s'employant à lutter contre les causes profondes des conflits, telles que l'inégalité, l'injustice et l'exclusion, à faire que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et d'autres groupes exclus puissent participer aux processus de paix et à promouvoir des partenariats multipartites ayant pour objet la prévention des conflits, leur règlement et la réconciliation aux niveaux local, national, régional et international.
- **Le rétablissement de la confiance dans les institutions publiques est une condition préalable au renouvellement des contrats sociaux qui sont les fondations de sociétés inclusives et durables.** Les participants ont souligné qu'il fallait renforcer la capacité des institutions publiques de fournir des services inclusifs qui répondent aux besoins de toutes les personnes. Pour ce faire, il fallait investir dans le secteur public, renforcer les capacités et les compétences des agents des services publics et donner aux citoyens et aux communautés les moyens d'exercer leurs droits.
- **La transparence et l'obligation de rendre des comptes sont de la plus haute importance pour ce qui est de garantir que les ressources publiques sont dépensées de manière efficace.** Les participants ont noté que la transparence des finances publiques avait des effets positifs avérés sur la crédibilité du budget, la capacité des États d'accéder au financement, l'efficacité des services publics et leur propension à répondre aux besoins de la population.
- **La mobilisation des « fonds manquants » résultant des flux financiers illicites sera d'une importance capitale s'agissant de mettre en œuvre les objectifs de développement durable.** Les participants ont indiqué qu'il était essentiel de lutter contre la corruption aux niveaux national et international, entre autres choses en s'appuyant sur les instruments existants

tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption, pour garantir que les ressources publiques sont dépensées judicieusement, notamment dans le contexte des ressources financières additionnelles pour le développement durable.

- **Le renforcement de l'état de droit et de l'accès à la justice peut catalyser les progrès pour l'ensemble des objectifs énoncés dans le Programme 2030.** Les participants ont estimé que, pour y parvenir, une transition était nécessaire vers des approches axées sur l'être humain qui mettent l'accent sur une meilleure utilisation des données et des éléments probants, sur l'innovation dans la prestation de services et sur l'utilisation de diverses voies d'accès à la justice, en se concentrant sur l'amélioration des résultats pour les utilisateurs finaux. Donner aux personnes et aux communautés les moyens de faire valoir leurs droits et de participer à l'élaboration des politiques peut déboucher sur des mesures porteuses de transformation telles que le renforcement de la gouvernance foncière, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la prévention de la dégradation de l'environnement et la justice climatique. Des politiques et des mécanismes équitables et efficaces sont nécessaires pour concilier les intérêts des générations actuelles et futures.
- **L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont à la fois un droit humain et une condition préalable à la paix et au développement durable.** Les participants ont souligné qu'il était urgent d'agir à de nombreux niveaux pour abroger les lois discriminatoires à l'égard des femmes, accroître la représentation des femmes dans toutes les institutions – des conseils d'administration d'entreprises aux parlements et institutions judiciaires, et des établissements d'enseignement supérieur aux institutions publiques –, promouvoir la participation et l'inclusion économiques des femmes grâce à des mesures spéciales, à l'autonomisation économique, à l'accès aux capitaux et à la protection sociale, et consacrer à l'élimination de la violence faite aux femmes la planification et les ressources nécessaires.
- **Au vu de l'ampleur et de la complexité des difficultés rencontrées et compte tenu des liens qui les unissent, des solutions multidimensionnelles s'imposent, «à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics».** Pour ce faire, il faut mieux utiliser les sources officielles et non officielles de données et d'éléments probants, renforcer la planification et accroître la coordination et la cohérence des politiques pour les 17 objectifs de développement durable. Les participants ont souligné que des efforts nationaux étaient nécessaires pour assurer un meilleur suivi de tous les aspects de l'objectif 16, de la crédibilité du budget à l'inclusion des institutions publiques en passant par la lutte contre la corruption et l'accès à la justice. Les efforts visant à développer la réflexion prospective donnent de meilleurs résultats s'ils sont intégrés dans les méthodes de travail habituelles des autorités publiques, parce que cela permet de mobiliser la volonté politique et d'accroître le sentiment de responsabilité. Même si le centre du gouvernement en est le moteur, la planification devrait permettre à toutes les parties de l'appareil étatique de s'approprier le projet et d'y adhérer.
- **L'utilisation inclusive de technologies numériques peut entraîner un changement porteur de transformation.** Les participants ont souligné qu'il fallait donner la priorité au développement de l'habileté numérique ainsi qu'à la mise en place d'infrastructures numériques essentielles et de services numériques centrés sur les personnes, tout

en se penchant d'urgence sur les risques liés au respect de la vie privée, à la liberté d'expression, à la discrimination et aux droits humains. Ces questions devraient être examinées dans le cadre du processus intergouvernemental visant à élaborer un Pacte numérique mondial.

- **Si l'on veut changer la trajectoire de l'objectif 16, et en définitive du Programme 2030, il est urgent d'entreprendre une action collective au niveau mondial.** Les participants ont conclu que des partenariats multipartites entre les pouvoirs publics, les institutions multilatérales, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes étaient nécessaires pour susciter une volonté politique et un soutien financier et les convertir en mesures concrètes. L'inclusion, la contribution et le leadership des femmes, des jeunes et des titulaires de droits tels que les peuples autochtones sont d'une importance capitale et il faut prendre des mesures spécifiques pour les concrétiser. En nouant le dialogue avec diverses parties prenantes en tant que partenaires, les pouvoirs publics peuvent favoriser des approches dites « mobilisant l'ensemble de la société », qui donnent la priorité aux objectifs communs, à la résolution collective des problèmes et à la responsabilité mutuelle, et contribuent à jeter les bases d'un avenir plus pacifique, plus juste et plus durable.

Citations des intervenants

« À mi-chemin de l'échéance de 2030 fixée pour atteindre les objectifs de développement durable, les défis auxquels nous faisons face sont immenses. [...] La résolution de ces crises, qu'il s'agisse d'assurer la paix, de régler les problèmes de la dette, de lutter contre les changements climatiques ou de se pencher sur les questions d'insécurité alimentaire et d'inégalités, requiert un engagement et une solidarité sans faille, ainsi qu'un système multilatéral revitalisé. »

S.E. Mme Amina J. Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies

« L'ODD 16 est un catalyseur essentiel pour tous les autres objectifs de développement durable. C'est un point de référence qui permet aux autorités publiques, aux Nations Unies et aux sociétés d'atteindre et de poursuivre tous les autres objectifs. »

S.E. M. Edmondo Cirielli, Vice-Ministre, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ItalieCooperation, Italy

« Le Sommet de 2023 sur les objectifs de développement durable devra être un point d'inflexion. Il devra rallier les pays et les parties prenantes à prendre des mesures décisives pour accélérer les progrès vers la vision du Programme 2030. »

S.E. Mme Lachezara Stoeva, Représentante permanente de la Bulgarie auprès des Nations Unies à New York, Présidente de l'ECOSOC

« À mi-parcours sur la voie vers 2030, il est grand temps de traiter ces questions de front et avec audace. Il faut aborder toutes les dimensions de l'ODD 16, notamment réduire la violence sous toutes ses formes, garantir l'état de droit et l'accès à la justice, lutter contre la corruption, renforcer la transparence et la reddition de comptes des institutions à tous les niveaux, et accroître la capacité des institutions à être inclusives et réactives. »

Mme Maria-Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interinstitutionnelles, UNDESA

« Nous avons observé un déclin progressif de l'état de droit à l'échelle mondiale, les systèmes judiciaires étant soumis à une pression considérable du fait de l'insécurité, des attaques contre l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la corruption. Il existe un risque très réel que, pour reprendre les termes du Secrétaire général, les objectifs de développement durable se transforment en un 'mirage de ce qui aurait pu être'. L'ODD 16 est essentiel pour s'assurer que cela ne se produise pas. »

Mme Jan Beagle, Directrice générale, OIDD

Bilan des progrès concernant l'objectif 16

Données et suivi concernant l'ODD 16

Un suivi rigoureux des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'objectif 16 est essentiel, compte tenu de son importance pour tous les autres objectifs de développement durable et pour le Programme 2030. Le suivi de l'objectif 16 présente des difficultés. Par exemple, les indicateurs dont nous disposons ne couvrent pas souvent de manière exhaustive les problèmes de fond. Certaines questions, comme la corruption, présentent de multiples facettes et ne peuvent être cernées par un ou deux indicateurs. En outre, des écarts existent souvent entre ce que nous pouvons tirer des indicateurs mondiaux existants et les politiques nécessaires pour les influencer. Souvent, les questions fondamentales sont complexes et les indicateurs quantitatifs ne peuvent pas tout dire. Les données qualitatives sont d'une importance capitale pour tirer des leçons de ce qui a été tenté, de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné.

Il est manifestement nécessaire de renforcer les systèmes nationaux de suivi de l'objectif 16. Selon le dernier rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable publié par le Secrétaire général des Nations Unies, l'objectif 16 est l'avant-dernier des 17 objectifs en ce qui concerne la proportion de pays disposant de données. La comparabilité internationale reste très faible. De nombreux pays ne disposent pas des ressources et des capacités nécessaires, et des écarts importants subsistent dans la couverture géographique, la mise à jour et la ventilation des indicateurs des objectifs de développement durable. Les sources de données pertinentes se trouvent dans plusieurs institutions

- des ministres responsables de la sécurité, de la défense, de l'administration publique et des migrations au secteur de la justice -, en passant par les institutions de contrôle et les bureaux nationaux de statistiques. Cela pose un défi sur le plan de la collaboration et de la coordination.

En ce qui concerne les indicateurs mondiaux de l'objectif 16, les participants ont souligné qu'il fallait une plus grande participation des pays aux efforts de collecte de données mondiales entreprise par les institutions depositaires, et qu'il serait nécessaire d'inclure le suivi effectué par les organisations de la société civile dans les données officielles, le cas échéant.

Les données non officielles sont d'une importance capitale pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre de l'objectif 16. Plusieurs organisations et réseaux internationaux produisent des outils de mesure et publient des rapports sur l'état d'avancement qui alimentent les évaluations de la situation à l'échelle nationale et mondiale. Par exemple, l'initiative « État de la démocratie dans le monde » d'International IDEA publie des données sur la qualité de la démocratie. Parallèlement au rapport mondial et à la plateforme d'indicateurs de l'initiative, elle fournit des aperçus mensuels par pays grâce à son outil de suivi de la démocratie (Democracy Tracker). L'indice de l'état de droit du projet « Justice mondiale » couvre désormais 140 pays, avec une méthodologie cohérente depuis 2015.

Une plus grande attention pourrait être accordée aux questions de gouvernance dans les examens nationaux volontaires (ENV) préparés par les

pays dans le cadre du suivi des ODD. Si, au fil des ans, de nombreux pays ont souligné des aspects institutionnels dans leurs examens nationaux volontaires, l'accent a généralement été mis sur les mécanismes institutionnels de pilotage et de mise en œuvre des objectifs de développement durable, et les questions plus générales de gouvernance n'ont pas été examinées de manière systématique.



Tendances de l'ODD 16

La récente édition spéciale du [Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable](#) présente les tendances mondiales à partir d'un nombre limité d'indicateurs mondiaux disponibles. Ces tendances ne sont pas encourageantes. Parmi les indicateurs disponibles, environ la moitié indique un progrès, bien qu'insuffisant, et l'autre moitié une stagnation ou une régression.

La confiance diminue. Selon le baromètre de confiance Edelman, 66 % de la population mondiale pense que les gouvernements mentent. Face à l'incertitude, au danger et aux crises, les individus sont moins enclins à accepter le changement.

Selon International IDEA, les institutions et les processus démocratiques ont régressé. Le public est plus favorable aux dirigeants autocratiques par rapport à il y a 15 ou 20 ans. L'espace civique se réduit. Les inégalités se creusent, par exemple

en ce qui concerne la représentation des femmes dans les assemblées nationales et locales.

La fiche de résultats concernant l'indice de l'état de droit n'offre pas de perspectives positives. En 2022, pour la cinquième année consécutive, la majorité des pays ont reculé concernant les mesures de l'état de droit. Les baisses les plus marquées ont été enregistrées dans les domaines liés aux cibles de l'objectif 16 et qui ont des incidences majeures sur la réalisation des autres objectifs de développement durable. Depuis 2015, 68 % des pays ont reculé en ce qui concerne les limites imposées aux pouvoirs du gouvernement, 62 % en ce qui concerne les mesures de lutte contre la corruption et 76 % en ce qui concerne les droits fondamentaux. La pandémie a été un choc majeur pour de nombreux types d'institutions, et en particulier pour le fonctionnement des systèmes judiciaires.

Cependant, certains domaines sont prometteurs. Alors qu'à l'échelle mondiale, la corruption semble être en hausse, des progrès ont été enregistrés concernant les mesures de l'indice

qui se concentrent sur les systèmes judiciaires, 53 % des pays ayant enregistré des progrès dans ce domaine depuis 2015. Ces données indiquent que les efforts ciblés sur la responsabilité judiciaire, la transparence et la technologie peuvent porter leurs fruits. De plus en plus de décideurs en matière de justice à travers le monde adoptent une nouvelle façon de penser la fourniture de services de justice.

Recommandations

La session a débouché sur plusieurs recommandations, dont les suivantes :

- Se prémunir, en tant qu'humanité, contre le risque de laisser des personnes de côté en investissant dans les services de base et les dispositifs de protection sociale.
- Continuer à renforcer la responsabilité nationale pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, par exemple en produisant des évaluations indépendantes de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et en renforçant la collaboration avec les parlements et la société civile.
- Offrir aux groupes marginalisés davantage de moyens d'exercer une influence. Il est prouvé qu'une participation transparente et inclusive peut contribuer à améliorer la qualité des services publics et la responsabilité des finances publiques.
- Mettre davantage l'accent sur la compréhension des besoins des personnes en matière de justice, notamment par la collecte de données.
- Mettre davantage l'accent sur les stratégies préventives afin de réduire la prévalence des questions de justice, ainsi que sur l'investissement et l'innovation dans la fourniture des services de justice, notamment en trouvant des moyens de tirer parti de la technologie qui n'excluent personne.
- Investir de manière significative dans les systèmes publics, de façon qu'ils soient inclusifs, responsables et efficaces.
- Utiliser l'évolution technologique et l'innovation dans l'intérêt de tous, notamment en tirant parti de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes.
- Illustrer les liens existants entre l'objectif 16 et les autres domaines des objectifs de développement durable afin de sensibiliser les entités gouvernementales à l'importance de l'objectif 16 et d'être en mesure de mieux « vendre » l'objectif 16 aux publics externes.

Citations des intervenants

« Il est temps de lancer une campagne sur Internet - non seulement sur les données, mais aussi sur les choix - sur la façon dont les données peuvent orienter les choix des décideurs politiques. »

M. Massimo Tommasoli, Directeur du Programme mondial IDEA, International IDEA

«La justice est avant tout une affaire de personnes, et non d'institutions. Les questions liées à la justice, leur incidence sur les personnes et les communautés, sont la raison d'être des institutions judiciaires. Élargir les voies par lesquelles les personnes peuvent accéder à la justice constitue la raison d'être des systèmes judiciaires...»

Honorable juge Philomena Mbete Mwilu, Vice-Présidente de la Cour suprême du Kenya

«Les États membres doivent profiter de cette dynamique et redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'ODD 16 en tant qu'instrument clé de la paix, de la sécurité et du développement durable.»

Mme Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive, ONUDC

«Il est possible d'accorder plus d'importance à l'objectif 16 dans les examens volontaires nationaux. Si, au fil des ans, de nombreux pays ont mis en évidence les aspects institutionnels dans leur rapport, l'accent a été mis sur les mécanismes institutionnels de pilotage et de mise en œuvre des objectifs de développement durable, et les questions plus générales de gouvernance n'ont pas été examinées de manière systématique.»

S.E. Mme Lachezara Stoeva, Représentante permanente de la Bulgarie auprès des Nations Unies à New York, Présidente de l'ECOSOC

«Nous devons nous prémunir, en tant qu'humanité, contre le risque de laisser trop de personnes de côté... C'est aussi une question de gouvernance, et il faudrait amplifier l'idée qu'elle fait partie de la cohérence de nos sociétés, de notre capacité à fournir des services de base à nos populations.»

M. Arvinn Gadgil, Directeur, Centre d'Oslo pour la gouvernance du PNUD

«Nous devons continuer à mettre l'accent sur la compréhension des besoins des personnes en matière de justice... cela signifie qu'il faut se concentrer davantage sur les stratégies préventives pour réduire la prévalence des questions liées à la justice, et investir dans l'innovation dans la prestation des services de justice, notamment en trouvant des moyens de tirer parti de la technologie pour ne laisser personne de côté.»

Mme Elizabeth Andersen, Directrice exécutive, Projet « Justice mondiale »

Thème 1 :

Promouvoir le nouveau Programme pour la paix des Nations Unies

Les conflits violents – en forte augmentation depuis 2010 – sont devenus l'un des obstacles majeurs au développement durable, comme l'ont récemment rappelé avec force la guerre en Ukraine et la violence au Soudan avec leurs retombées régionales et mondiales. L'architecture multilatérale actuelle, avec le Conseil de sécurité des Nations Unies au centre du maintien de la paix et de la sécurité internationales, peine à inverser cette tendance à la hausse.

Dans ce contexte, le nouveau Programme pour la paix des Nations Unies vise à « [remodeler les réponses à toutes les formes de violence](#) » et à promouvoir l'investissement dans la prévention et la consolidation de la paix en se penchant sur les causes profondes des conflits, souvent dues à l'injustice, aux inégalités et à l'exclusion - des domaines que les objectifs de développement durable sont généralement censés corriger. Le nouveau Programme pour la paix offre donc une occasion propice pour élaborer une feuille de route centrée sur le Programme 2030 en tant qu'outil pouvant guider et éclairer les initiatives à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale afin de prévenir, arrêter ou inverser la vague de violence sous toutes ses formes, avec les gouvernements et autres acteurs nationaux comme chefs de file apportant leadership politique et appui financier, complété par un soutien financier international si nécessaire.

Garantir une participation inclusive

L'état de droit et l'objectif 16, qui met l'accent sur des institutions efficaces, responsables et inclusives, constituent des éléments essentiels. L'efficacité de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix repose sur l'inclusivité et une approche globale de la société. Les femmes et les filles, qui sont souvent les plus touchées par les conflits violents, ne sont pas simplement des victimes ; elles ont à maintes reprises démontré qu'elles étaient des actrices du changement et qu'elles jouaient un rôle essentiel dans la paix et la stabilité. À cet égard, il existe une corrélation directe entre la participation des femmes dans les processus de paix et la paix durable. La mobilisation du pouvoir des femmes par leur participation effective doit être institutionnalisée en les associant à la prise de décision à tous les niveaux.

Il en va de même pour les jeunes, qui sont beaucoup plus nombreux que les personnes qui les représentent dans les institutions de gouvernance, telles que le parlement. De fait, aucune décision ne devrait être prise à leur sujet sans leur participation active. Les capacités des jeunes femmes et des jeunes hommes à participer aux processus politiques et à toutes les activités liées à la paix et à la stabilité doivent être renforcées, ainsi que l'éducation et l'émancipation économique. Il est crucial d'inclure les jeunes dans les institutions de gouvernance comme les parlements, qui devraient être plus représentatifs, car seulement

Thème 1 : Promouvoir le nouveau Programme pour la paix des Nations Unies

2,6 % des parlementaires ont moins de 30 ans, alors que cette tranche d'âge représente plus de 50 % de la population mondiale.

La paix et la justice sont complémentaires

La justice et la paix se renforcent mutuellement. Afin de réduire le risque de récurrence de la violence, il est essentiel de prendre en compte les griefs du passé et de réparer les torts. Des mécanismes de justice responsables et efficaces doivent être au cœur de cet effort, et ils doivent être axés sur l'être humain, répondre aux besoins des personnes et gagner leur adhésion. Les systèmes de justice coutumière et informelle doivent être considérés comme des outils efficaces qui viennent compléter les mécanismes de justice formelle ou comme une alternative lorsque les systèmes de justice formelle sont incapables d'agir ou lorsqu'ils n'ont pas la confiance des communautés concernées.

Citations des intervenants

« La mise en œuvre du Programme 2030 est freinée par les conflits. Ces derniers effacent des décennies d'efforts et de gains en faveur du développement durable. Selon les recherches sur l'ODD 16, un investissement politique et financier plus important est nécessaire pour la prévention et le maintien de la paix. »

Mme Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Nations Unies

« En investissant dans le développement, la sécurité et la justice, le Gouvernement a adopté une approche holistique et complémentaire. Le ministère de la Justice a augmenté de 30 % son budget pour soutenir le programme de promotion de l'accès à la justice pour les populations vulnérables et les plus éloignées. Nos partenaires, en particulier l'Organisation internationale de droit du développement, nous appuient dans le cadre de ce programme. »

S.E. M. Ikta Abdoulaye Mohamed, Ministre de la Justice, Niger

« Il n'y a jamais eu de femme Secrétaire générale, seulement quatre des 78 présidents de l'Assemblée générale étaient des femmes, et moins de 8 % des membres du personnel de notre mission de l'ONU sont des femmes. »

S.E. M. Ivan Šimonović, Représentant permanent de la Croatie auprès des Nations Unies à New York

« Les parlements doivent représenter le peuple plutôt que rester réservés aux partis politiques. »

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'Union interparlementaire

« Les femmes fortes construisent des nations, mais les hommes forts les détruisent. »

M. Helder Da Costa, Secrétaire général, Secrétariat du G7+

« Les institutions judiciaires devraient être centrées sur les personnes »

Mme Fatiha Serour, cofondatrice de Justice Impact Lab, Présidente du Groupe africain pour la justice et la responsabilité, membre de Global Women Leaders

« Connaître la loi, l'appliquer et la modifier »

M. Vivek Maru, Fondateur et Directeur général, Namati

Session parallèle : Réponses efficaces et gestion des risques

Dans le cadre de la gestion des crises et des risques, la prévention des conflits violents est de plus en plus considérée comme un domaine clé, qui nécessite une hiérarchisation des priorités et un meilleur financement. Le nouveau Programme pour la paix du Secrétaire général des Nations Unies met l'accent sur l'objectif universel de prévention des conflits. Le Mécanisme d'alerte précoce et d'action rapide de la CEDEAO (ECOWARN) est un excellent exemple en Afrique de l'Ouest où les acteurs régionaux et nationaux ont accordé une grande priorité à la prévention et ont mis en place un système qui travaille efficacement avec les communautés et la société civile pour collecter des données sur un certain nombre d'indicateurs qui sont analysés afin d'identifier les risques et les mesures appropriées pour prévenir les conflits. En Afrique de l'Ouest, le Mécanisme d'alerte précoce et de réaction rapide de la CEDEAO (ECOWARN) est un excellent exemple où les acteurs régionaux et nationaux ont accordé une grande priorité à la prévention et mis en œuvre un système qui travaille efficacement

avec les communautés et la société civile pour collecter des données sur un certain nombre d'indicateurs qui sont analysés afin d'identifier les risques et les mesures appropriées pour prévenir les conflits. Ce mécanisme peut également prendre en compte des risques plus récents tels que le changement climatique et l'intelligence artificielle.

Bien qu'il existe de solides exemples de l'efficacité de l'alerte précoce et de la réaction rapide, des mesures urgentes sont nécessaires dans certains domaines pour que la prévention des conflits devienne une norme universelle. La collecte et l'analyse efficaces des données sont d'une importance capitale pour deux raisons. Premièrement, les données servent de base à l'alerte précoce et peuvent garantir que l'analyse est basée sur les réalités du terrain. Deuxièmement, les données sont importantes pour communiquer l'importance cruciale de mettre l'accent sur la prévention des conflits aux principaux acteurs, y compris les donateurs. Le financement a été identifié comme une lacune majeure dans l'alerte précoce et la réaction rapide, qui nécessitent un soutien politique et financier durable des pays et des Nations Unies.



Pour être efficace, la prévention des conflits doit reposer sur une approche mobilisant l'ensemble de la société, dont les groupes marginalisés. Cela requiert une participation significative des femmes et des filles, des jeunes, des peuples autochtones et d'autres groupes exclus, ainsi que des mesures de protection sociale pour ces groupes, car ils sont souvent les plus touchés en temps de crise. Bien que les technologies émergentes et l'intelligence artificielle puissent offrir des espaces aux groupes marginalisés, elles présentent également des risques qu'il convient d'identifier et d'atténuer.

Session parallèle : L'état de droit et les droits humains pour prévenir les conflits violents

Les causes profondes des conflits violents ont souvent leur source dans des griefs réels ou perçus liés à l'injustice, la discrimination et l'exclusion, qu'ils soient politiques, sécuritaires, sociales ou économiques. À cet égard, l'absence ou l'incapacité d'accéder à la justice et de réparer les injustices sont des facteurs importants. Les besoins de justice non satisfaits peuvent éroder le contrat social et entretenir un cycle d'injustice qui aggrave les risques de violence. De plus, cela peut entraîner une perte de confiance dans

les structures de gouvernance, y compris les systèmes de justice formels qui sont souvent inaccessibles.

Il existe de nombreuses solutions dans le domaine de l'état de droit et des droits de l'homme qui peuvent aider à prévenir les conflits violents de manière efficace. Cela inclut une approche de programmation de la justice focalisée sur les personnes, fondée sur des données, innovante et axée sur les solutions, qui vise à combler le déficit de justice et à renforcer l'accès à la justice en ouvrant l'espace de la justice à d'autres acteurs ou services plus accessibles, tels que les assistants juridiques communautaires ou les tribunaux communautaires, qui peuvent renforcer les mécanismes de justice formelle ; à investir dans l'éducation juridique et l'autonomisation afin que les personnes qui font face à des questions d'ordre légal sachent comment utiliser les systèmes judiciaires et trouver des solutions, au lieu de recourir à d'autres moyens ; à développer les compétences et investir dans l'avenir des femmes et des jeunes en tant que moteurs et façonneurs du droit et de la prévention des conflits ; et à utiliser le processus d'examen périodique universel pour renforcer les systèmes de protection nationaux qui, s'ils sont plus solides et conformes aux normes en matière de droits humains, peuvent contribuer à la construction

de sociétés résilientes capables de protéger les communautés marginalisées ou vulnérables.

Session parallèle : Avancer concrètement sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité

En cette période de crises entremêlées, il est plus que jamais crucial de renforcer l'engagement des femmes dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement. Le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) reste incomplet malgré les progrès réalisés. Alors que nous nous dirigeons vers un nouveau Programme pour la paix et que nous célébrons les 25 ans de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous avons besoin de mesures globales, ambitieuses et coordonnées pour relever les nombreux défis auxquels les femmes et les filles continuent de faire face dans les contextes de conflit et d'après-conflit. Ces mesures incluent les suivantes : mettre fin aux normes patriarcales et néfastes qui subsistent et exposent les femmes et les filles à la discrimination et à la violence, en particulier celles occupant des postes de direction ; promouvoir la représentation et la participation des femmes à la paix et à la sécurité, et mettre en place des méthodes multiples et parallèles pour leur inclusion à l'échelle locale, nationale et internationale ; promouvoir l'autonomisation des femmes en mettant en évidence les liens cruciaux entre le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité et l'agenda du développement, par exemple en soutenant les déplacées femmes grâce à des programmes économiques et de subsistance et en augmentant les investissements en faveur des femmes anciennes combattantes pour augmenter leurs revenus ; engager stratégiquement les hommes pour aborder les notions de masculinité et faire progresser le Programme sur les femmes, la paix

et la sécurité, en particulier ceux qui occupent des postes d'autorité et qui sont des champions du changement ; et assurer la participation significative des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les processus du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

Il reste difficile de garantir la mise en œuvre complète du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité lorsqu'il est déjà en place. Les plans d'action nationaux du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité sont un élément essentiel de ce programme et doivent être financés, fondés sur des éléments probants, inclusifs et opérationnels. La lutte contre la violence fondée sur le genre, en particulier la violence sexuelle liée aux conflits, est un autre objectif du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Au-delà de la rhétorique ambiante, les identités intersectionnelles sont peu prises en compte lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité, en particulier en ce qui concerne les personnes handicapées et les personnes LGBTQ+. Les approches intersectionnelles doivent être mieux intégrées et refléter les réalités de la diversité des femmes et des filles. D'autres recommandations portent sur le renforcement des partenariats, notamment entre les gouvernements et les organisations de la société civile, ainsi que sur l'établissement d'alliances cohérentes et complémentaires entre les organisations de la société civile de femmes et les femmes au pouvoir, telles que les femmes parlementaires ; la mobilisation des communautés pour soutenir le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité ; l'appropriation locale ; et le renforcement du rôle des organisations de femmes et des organisations de la société civile, en particulier les groupes de femmes locales, rurales, minoritaires et autochtones.

Thème 2 :

Restaurer la confiance dans les institutions publiques

Restaurer la confiance du public

Des mesures rigoureuses sont nécessaires pour rétablir la confiance du public. Le manque de confiance touche non seulement les services publics et les gouvernements, mais aussi l'ensemble de la société, y compris le secteur privé, la société civile et les institutions internationales.

Un pacte mondial pour les femmes pourrait être nécessaire pour parvenir à l'égalité des genres. Les éléments suivants contribuent à l'égalité entre femmes et hommes : la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des femmes ; la garantie de la représentation des femmes à des postes de direction dans les institutions publiques et privées grâce à des mesures spéciales et des quotas, entre autres approches ; la garantie de l'égalité des salaires et de la protection de l'emploi ; la mise en place de plans d'intervention d'urgence pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles ; et la prise en compte des facteurs intergénérationnels pour éviter toute exclusion.

Renforcer les capacités des institutions publiques

Il est important que les gouvernements améliorent leurs capacités d'anticipation. À Singapour, le Centre pour l'avenir stratégique du gouvernement singapourien cherche à établir une relation de confiance à long terme entre le gouvernement et les citoyens. L'expérience



du Centre a permis de tirer des enseignements pratiques. Lorsque nous utilisons des outils comme la planification de scénarios, nous devons trouver un équilibre entre le présent et l'avenir et tenir compte des intérêts des générations futures. Il est important de relier et d'intégrer les nouvelles idées aux processus opérationnels courants du gouvernement, par exemple en comparant le travail sur le budget effectué par le ministère des Finances avec les scénarios. On peut demander aux différents ministères de proposer des programmes portant sur les grandes tendances dévoilées par l'équipe gouvernementale chargée des scénarios. Si le Centre du gouvernement veut maintenir sa crédibilité et son soutien politique, il doit faire en sorte que tout le système, des entités gouvernementales jusqu'aux acteurs extérieurs

au gouvernement, puisse s'approprier le projet et y adhérer. Il est également important de renforcer les capacités gouvernementales pour éviter que le secteur privé, représenté par les sociétés de conseil, ne prenne le contrôle de l'agenda politique.

L'état de droit et la confiance du public

Le respect de l'état de droit est l'un des ingrédients de la restauration de la confiance du public. Personne ne doit être en dehors, en dessous ou au-dessus de la loi ; l'état de droit ne peut être assuré que par des juges indépendants et des systèmes judiciaires efficaces. Cependant, les juges font face à des pressions et à des attaques contre leur indépendance dans de nombreux pays. Les avocats sont victimes de harcèlement, de surveillance et de criminalisation. Le manque de confiance dans les systèmes judiciaires paralyse l'efficacité des institutions. Souvent, les systèmes judiciaires ne sont pas en mesure de répondre aux besoins en matière de justice. Les citoyens n'ont pas accès aux avocats, car ces derniers sont souvent considérés comme des alliés des puissants. Cependant, les travailleurs locaux, les auxiliaires juridiques, les défenseurs communautaires et les « avocats aux pieds nus » sont perçus plus favorablement, car ils ont la capacité d'« extraire la justice d'un système défaillant ». Ils n'ont pas vocation à remplacer les avocats, mais plutôt à soutenir les citoyens sur le terrain, à rétablir la confiance entre les communautés et les institutions publiques qui les servent et à assurer l'inclusion des communautés marginalisées en les sensibilisant à leurs droits, ce qui peut rendre les institutions plus réceptives à leurs besoins. Il est crucial de reconnaître ces professionnels de manière légale, de décriminaliser leur activité et de les considérer comme un outil de promotion de la justice.

Gouvernement digital

L'intelligence artificielle (IA), l'analyse des données et les plateformes en ligne peuvent améliorer la prestation de services et l'engagement des citoyens et rendre les processus décisionnels plus transparents. La République de Corée a mis en place une nouvelle stratégie d'innovation gouvernementale qui vise à utiliser l'intelligence artificielle et les données pour créer une plateforme gouvernementale unifiée, centrée sur les personnes, afin de faciliter l'accès aux services publics pour les citoyens et les entreprises. L'initiative « le gouvernement pour le peuple » vise à améliorer la vie quotidienne des citoyens grâce à un accès unique aux services gouvernementaux (tels que les services des impôts), à des processus rationalisés et à des services personnalisés comme un système de notification des prestations mis en œuvre grâce à l'intelligence artificielle et adaptée aux besoins spécifiques. Le Projet « Rêve citoyen » utilise l'intelligence artificielle et les données pour répondre aux problèmes des citoyens, y compris les jeunes. L'objectif est de changer les relations entre le gouvernement, les citoyens et le secteur privé.

Transparence budgétaire et finances publiques

Les recherches récentes montrent que la transparence des finances publiques peut renforcer la confiance dans les institutions publiques, ce qui peut également entraîner un meilleur paiement des impôts et favoriser l'accès du gouvernement aux marchés financiers, deux éléments qui devraient fortement intéresser les gouvernements. Renforcer la capacité des ministères des Finances à garantir la disponibilité des financements à long terme est essentiel. La transparence des finances publiques peut être utilisée pour obtenir des informations sur

les performances des finances publiques. Cela contribue à renforcer la confiance dans les institutions gouvernementales et la politique fiscale. La transparence centrée sur l'utilisateur va au-delà de la publication de rapports. Il faut tenir compte des besoins des utilisateurs de l'information et s'engager activement avec eux. L'impact de ces efforts est nettement plus prononcé lorsque la publication d'informations est le résultat d'un dialogue qui reconnaît les contraintes institutionnelles et répond aux besoins des utilisateurs. La collaboration devient alors un catalyseur qui change la façon dont les acteurs gouvernementaux et sociaux agissent et qui remodèle leurs relations. Le changement de la transparence des finances publiques vers l'ouverture fiscale marque le début d'une boucle de rétroaction positive entre la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

Lutte contre la corruption et flux financiers illicites

La lutte contre la corruption est d'une importance capitale pour le rétablissement de la confiance. Dans de nombreux pays, la plupart des citoyens croient que les fonctionnaires sont enclins à la corruption. Il existe des instruments internationaux reconnus pour lutter contre la corruption, tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui a été ratifiée et intégrée dans les lois nationales de presque tous les pays. Cependant, les pays doivent être tenus responsables de la mise en œuvre de la Convention. La lutte contre la corruption est un processus long et complexe qui nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes. On peut citer l'exemple de l'Italie, qui dispose d'un cadre institutionnel très développé pour lutter contre la corruption. Des mesures sont prises pour améliorer la collaboration entre les secteurs public et privé, par exemple en ce qui concerne les pratiques commerciales éthiques, ainsi que

pour promouvoir la participation de la société civile à la création de plans de lutte contre la corruption. Il est essentiel de travailler ensemble à l'échelle internationale pour échanger les meilleures pratiques et technologies. Il est reconnu que les organisations non gouvernementales aident à prévenir la corruption en temps d'urgence.

Les flux financiers illicites sont peut-être l'un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs du développement durable. Chaque année, des milliards sont perdus en raison des flux illicites. La diminution des flux financiers illicites peut libérer des ressources qui pourraient être utilisées pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Dans les années 1990, la communauté internationale a raté les « dividendes de la paix » ; elle ne doit pas perdre les « dividendes de l'intégrité ».

Citations des intervenants

« Le rétablissement de la confiance dans les institutions publiques devrait être au cœur de nos sociétés. Les gouvernements doivent protéger la sécurité nationale, faire respecter l'état de droit, protéger les droits humains, fournir des services publics de haute qualité et renforcer la gouvernance pour faire respecter les normes applicables et offrir des opportunités à leurs citoyens. »

Mme Maria Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interinstitutionnelles, DESA

« Il est prouvé que la transparence et la participation inclusive peuvent aider les gouvernements à utiliser les ressources publiques de manière plus stratégique, contribuant ainsi à améliorer la qualité des ressources publiques et la viabilité des finances publiques, ce qui accroît le niveau de confiance dans l'utilisation des ressources publiques. »

M. Juan Pablo Guerrero, Directeur du réseau, Initiative mondiale pour la transparence des finances publiques (Global Initiative for Fiscal Transparency)

« Nous devons établir un pacte mondial pour les femmes, qui appelle à la reconnaissance des droits des femmes et à des mesures appropriées ; à la représentation des femmes à des postes de direction dans les institutions publiques et privées ; à l'égalité des salaires et à la protection de l'emploi ; à la mise en place de plans d'intervention d'urgence pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles, accompagnés d'un leadership politique et d'un financement suffisant. »

Mme Geraldine Fraser-Moleketi, Présidente, Comité d'experts de l'administration publique des Nations Unies

Session parallèle : Accroître la reddition de comptes et la transparence, et lutter contre la corruption

La corruption reste un problème majeur dans de nombreux pays. Même si la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) a été adoptée en 2005, sa mise en œuvre et son application demeurent difficiles. Dans certains cas, la réglementation n'est pas adaptée ou elle présente des lacunes. Souvent, les personnes qui

participent à la corruption ne sont pas punies. Le manque de capacité des gouvernements est un problème courant, et la résolution de ce problème devrait être une priorité majeure pour les sept prochaines années d'ici 2030.

Le Nigeria et Aruba sont des exemples qui ont été présentés lors des sessions. De nombreuses institutions ont été créées au Nigeria au fil du temps pour lutter contre la corruption. Cependant, les évaluations de la société civile indiquent que ces institutions n'ont pas produit des résultats satisfaisants. Le

Thème 2 : Restaurer la confiance dans les institutions publiques

paysage institutionnel d'Aruba a été modifié par l'élaboration et l'ajout d'outils visant à promouvoir l'intégrité et l'obligation de rendre des comptes au sein du gouvernement.

La lutte contre la corruption requiert une approche qui mobilise l'ensemble du gouvernement et l'ensemble de la société. Par exemple, les mécanismes holistiques de lutte contre la corruption doivent traiter de manière intégrée la divulgation des actifs, les conflits d'intérêts, les marchés publics et le financement des partis politiques. La lutte contre la corruption peut grandement bénéficier d'approches participatives, dans lesquelles les parties centrales du gouvernement ou les organes de contrôle centraux tels que les institutions d'audit interagissent avec les citoyens.

L'accès à l'information est un moyen de lutte contre la corruption et de promotion de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes. Souvent, les lois sur l'accès à l'information sont insuffisamment mises en œuvre et il n'y a pas de suivi au niveau national. Les agents chargés de l'application de la loi doivent être formés. Cela est possible en collaboration avec la société civile. Il est impératif de recueillir des informations sur la façon dont les institutions publiques traitent les demandes d'information à tous les niveaux de l'administration publique.

La technologie numérique peut changer la façon dont les gouvernements élaborent et mettent en œuvre leurs politiques en matière de finances publiques, de dépenses et sur le plan macro-budgétaire. Les avancées des technologies de l'information et de la communication ont profondément modifié les systèmes et les politiques en matière de finances publiques. D'une manière générale, les effets de ces technologies sur la transparence et l'obligation

de rendre compte sont positifs et ont un potentiel considérable. Cependant, pour profiter pleinement des avantages des technologies numériques, de nombreuses conditions doivent être respectées.

Il est important que toutes les parties prenantes prennent part au suivi de l'objectif 16. La communication est également importante, y compris les données ouvertes et la publication proactive d'information par les institutions publiques. L'émergence des données ouvertes et du gouvernement ouvert est une avancée positive, mais leur valeur dans la lutte contre la corruption reste limitée si les ensembles de données ne sont pas connectés entre eux ou si les données publiées ne sont pas comparables.

Session parallèle : Promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion et la participation

L'égalité entre les genres, l'inclusion et la participation sont des défis importants. Les inégalités et la violence qui affectent les femmes et les filles ont été amplifiées par les crises qui se sont aggravées et se sont propagées en cascade. L'instabilité croissante, la crise de la dette et les coupes budgétaires ont un impact négatif plus prononcé sur l'accès des femmes à la prise de décision, à la participation à la vie publique, à l'éducation, à l'autonomisation économique, aux droits fonciers et à l'héritage et aux moyens de subsistance.

Afin de résoudre les problèmes liés à l'égalité des genres, à l'inclusion et à la participation, il est important d'adopter une approche pluridimensionnelle. Il est crucial d'identifier et de corriger les normes sexistes néfastes et les pratiques patriarcales qui entraînent une

Thème 2 : Restaurer la confiance dans les institutions publiques

déresponsabilisation économique, comme en témoignent le travail non rémunéré ou sous-payé, la privation des droits politiques et l'absence d'engagement dans la vie politique ou publique, des lois et des politiques inefficaces et non appliquées à tous les niveaux, ainsi que la discrimination et la violence fondées sur le genre.

Des données ventilées par genre sont nécessaires pour répondre aux défis rencontrés par les femmes. Elles devraient inclure non seulement les obstacles rencontrés pour entrer en politique, mais aussi le harcèlement ou la violence en ligne et hors ligne auxquels les femmes font face lorsqu'elles le font. Les données ventilées permettent également d'examiner les effets différenciés des crises selon le genre et d'évaluer la vulnérabilité des choix politiques. Elles éclairent une budgétisation sensible au genre et l'élaboration de politiques publiques plus adaptées qui répondent plus efficacement aux besoins des femmes et des filles.

Pour pérenniser les résultats obtenus, il sera crucial de travailler en collaboration avec les organisations de la société civile à l'échelle locale et nationale. Dans un contexte de recul des acquis en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, tous les partenaires, en particulier les acteurs internationaux, devraient écouter et soutenir les organisations de la société civile qui travaillent sur la question de l'égalité des genres. L'égalité des genres et l'inclusion des femmes ne doivent pas être considérées comme des projets, mais plutôt comme un objectif de long terme qui nécessite un engagement à long terme.

Les femmes doivent avoir plus de pouvoir et de prise de décision à l'échelle nationale, provinciale et locale. Une meilleure prise en compte de l'économie domestique pourrait encourager les femmes à s'engager davantage dans les domaines politique et économique. Il est également crucial de soutenir des organisations municipales, provinciales et nationales efficaces, réactives et responsables. Afin de briser les barrières institutionnelles, les institutions publiques doivent avoir d'importantes capacités ainsi que des mentalités différentes, en mettant en avant les femmes dans les stratégies de redressement économique et social. L'égalité des genres peut également bénéficier de la promotion de l'innovation dans le domaine de la justice digitale, en reconnaissant qu'il est important de prendre activement en compte les disparités d'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Citations des intervenants

« Nous devons équiper les institutions publiques pour qu'elles puissent prévoir les réactions négatives [sur l'égalité des genres] et nous doter des capacités nécessaires [pour les contrer]. »

Mme Ana Landa, point focal - Sceau de l'égalité des genres pour les institutions publiques, PNUD

Session parallèle : Tirer parti de l'administration numérique pour nous guider à travers les crises entremêlées et développer la résilience

L'enquête 2022 des Nations Unies sur l'administration en ligne a noté une expansion continue du développement de l'administration en ligne, bien que la tendance semble ralentir entre 2020 et 2022. Le développement numérique demeure un défi pour les pays en développement. La fracture numérique s'élargit et devient le nouveau visage de l'inégalité. La reddition de comptes peut être favorisée par la numérisation, mais seulement si les communautés qui ne sont pas encore touchées sont incluses.

La numérisation est une épée à double tranchant : elle peut contribuer à la transformation, mais elle peut également aggraver les disparités existantes. Souvent, les sociétés ne comprennent pas bien comment utiliser les technologies de l'information et à quel point ces technologies peuvent être perturbatrices malgré leur énorme potentiel. Les appels à « accélérer la transformation numérique » doivent être entendus avec prudence, car ils nécessitent plus que des investissements. Les gouvernements doivent améliorer leur compréhension des avantages et des inconvénients de la technologie, telle que l'intelligence artificielle (IA). Les considérations éthiques sont d'une importance capitale, et requièrent une réglementation, une capacité d'anticipation et plus qu'une approche technique. Les droits humains devraient être au cœur de l'innovation numérique et orienter les stratégies de numérisation. Il est également important de considérer les effets perturbateurs de l'intelligence artificielle sur la démocratie.

Pour que la transformation numérique soit efficace, il est nécessaire d'avoir une stratégie claire et des méthodes coordonnées à l'échelle nationale et internationale afin d'éviter des résultats fragmentés (par exemple dans les secteurs de la santé ou des finances publiques). Les architectures de partage des données doivent maintenir la confidentialité et la sécurité des données. La conception doit être axée sur les besoins de l'utilisateur.

Les stratégies numériques présentent des tensions structurelles à l'échelle nationale. Dans de nombreux pays, l'infrastructure numérique publique est fournie par le secteur privé, qui n'a pas de comptes à rendre au citoyen, ce qui soulève la question de savoir comment réglementer l'innovation et les services numériques. L'inclusion est un défi, et les gouvernements doivent déterminer comment permettre à chacun d'accéder au monde numérique et de participer à sa gouvernance. En reconnaissance de ce défi, certains pays ont évolué d'une approche « tout numérique » vers une approche « numérique d'abord ». Le développement des capacités de transformation numérique des gouvernements constitue un autre défi. Les aptitudes techniques, le leadership numérique et les capacités en matière de contrats numériques sont des compétences essentielles dans ce domaine. Pour promouvoir la transformation numérique, la mobilisation du pouvoir de la bureaucratie et l'intégration de l'innovation dans l'administration publique sont également cruciales. Cet objectif peut être atteint grâce à une approche inclusive au sein du gouvernement, qui reconnaît qu'« aucun changement ne pourra se produire s'il n'est pas le problème de quelqu'un. » Pour relever ce défi, le gouvernement de Singapour a désigné un responsable du numérique dans chaque ministère.

Citations des intervenants

«La fracture numérique se creuse davantage (...); c'est le nouveau visage de l'inégalité.»

M. Vincenzo Aquaro, Chef, Service du gouvernement numérique, UNDESA

«Nous pensons généralement que la numérisation transformera tous nos systèmes. Bien que cela puisse être vrai, la numérisation peut également contribuer à renforcer les systèmes actuels.»

M. Aaron Maniam, Secrétaire adjoint (industrie et international), Ministère de la Communication et de l'Information, Singapour

«L'innovation numérique n'est pas toujours un chemin vers le paradis; elle pourrait même être une autoroute vers l'enfer.»

M. Javier Surasky, Directeur de la recherche, CEPEI



Thème 3 :

Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques

La session a débuté par une allocution du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie. Des mécanismes de prise de décision inclusifs et participatifs sont nécessaires pour résoudre les crises mondiales telles que le changement climatique et l'insécurité alimentaire, qui nécessitent des solutions qui mobilisent l'ensemble de la société. Il est important d'offrir aux communautés et aux individus des opportunités de faire valoir leurs droits et de participer à l'élaboration des politiques publiques, car cela peut aider à renforcer la résilience, à préserver les acquis du développement et à stimuler des mesures transformatrices pour mettre en œuvre le Programme 2030.

Établir une gouvernance efficace et inclusive visant à transformer les systèmes alimentaires nécessite d'aborder les questions relatives à la transparence et la redevabilité des processus décisionnels, la cohérence des politiques entre les secteurs et l'intégration des connaissances et de l'expertise locales. Pour surmonter ces difficultés, il est crucial de renforcer les capacités institutionnelles et de créer des partenariats entre les communautés, les gouvernements, la

société civile, les universités et le secteur privé. La gouvernance centrée sur les personnes peut permettre aux détenteurs de droits et aux autres parties prenantes de conduire des changements systémiques dans les systèmes alimentaires et de veiller à ce que diverses voix soient entendues dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre.

L'inégalité en termes de droits fonciers et l'inaccessibilité des politiques publiques, en particulier pour les groupes marginalisés, sont des obstacles à une gouvernance foncière équitable et inclusive. Des investissements additionnels sont nécessaires dans les zones rurales afin de donner la priorité à la sécurité foncière, de favoriser une distribution équitable des ressources foncières et de protéger les droits des populations autochtones. Il est crucial de faire entendre la voix des communautés locales, en particulier des femmes, des jeunes et des populations autochtones, dans les processus décisionnels concernant l'utilisation des terres et la gestion des ressources. La création de systèmes alimentaires durables et équitables sera favorisée par le renforcement des cadres de gouvernance foncière et la mise en place de régimes fonciers inclusifs. Les politiques doivent

Thème 3 : Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques

être conçues et communiquées de manière à trouver un écho auprès des individus et à s'assurer qu'ils comprennent comment elles affectent leur vie.

La participation et l'engagement pour une action climatique inclusive mettent l'accent sur l'importance de l'implication de différents acteurs dans la réponse aux questions liées au changement climatique. Il est important de mettre en œuvre une perspective de justice climatique afin d'accélérer les avancées. Autonomiser les groupes historiquement exclus, tels que les femmes, les jeunes et les communautés autochtones en améliorant leurs capacités, en offrant un accès à

l'information et en créant des plateformes inclusives pour l'échange de connaissances, l'innovation scientifique et la collaboration est crucial. En outre, il est essentiel d'inclure les connaissances et les pratiques locales dans les plans d'adaptation au changement climatique et de réduction de ses effets. Les approches intersectionnelles, qui mettent l'accent sur l'égalité des genres, peuvent contribuer à une action climatique inclusive et garantir que personne ne soit laissé de côté. Il est important de donner la priorité aux mesures d'anticipation pour renforcer la capacité des populations à résister aux défis à venir.

Citations des intervenants :

« Nous faisons face à des problèmes mondiaux qui sont tous liés les uns aux autres (...). Nous devons sensibiliser davantage l'opinion publique, afin que nous soyons tous conscients de la gravité de ces crises.. »

S.E. M. Antonio Tajani, Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Italie

« Une meilleure gestion des conflits fonciers peut aider les agriculteurs à obtenir des droits de propriété et à améliorer leurs moyens de subsistance, et ainsi améliorer la sécurité alimentaire. L'autonomisation des groupes historiquement exclus, tels que les femmes, les jeunes et les populations autochtones, peut aider à prévenir la dégradation de l'environnement et à déclencher une action climatique transformatrice. »

Mme Jan Beagle, Directrice générale, OIDD

« Nous avons besoin d'une gouvernance efficace et inclusive centrée sur les personnes. Nous devons rassembler toutes les parties prenantes concernées et adopter un processus décisionnel innovant qui implique la participation de tous. »

M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO

Thème 3 : Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques

«L'objectif de développement durable n° 16 reconnaît que la justice et les institutions solides sont d'une importance capitale pour établir des sociétés stables et prospères. Elles sont également essentielles pour garantir la mise en place de systèmes alimentaires capables de soutenir les communautés les plus touchées par la faim et la malnutrition.»

Mme Cindy McCain, Directrice exécutive, PAM

«Les individus sont conscients des politiques publiques, mais parfois ils ne comprennent pas les incidences qu'elles ont sur eux. Examinons ce langage. Une politique pour le peuple doit parler au peuple.»

Mme Pato Kelesitse, Fondatrice de Sustain267

Session parallèle : Une gouvernance efficace et inclusive pour transformer les systèmes alimentaires

Une approche basée sur les droits qui accorde la priorité à la protection et au bien-être des communautés est nécessaire pour garantir la justice dans les systèmes alimentaires. Les cadres de droits humains doivent servir de référence pour déterminer ce qui peut être considéré comme une violation des droits dans les systèmes alimentaires. Pour progresser de manière significative vers des systèmes alimentaires plus durables, plus inclusifs et plus égalitaires, la lutte contre la discrimination est l'une des questions cruciales qu'il convient d'aborder. Bien que des instruments internationaux existent, il subsiste des fossés importants entre les cadres juridiques nationaux et les réglementations pour leur mise en œuvre effective. De plus, il est difficile d'effectuer un suivi adéquat des performances des systèmes alimentaires en raison de l'absence d'un mécanisme de reddition de comptes à l'échelle mondiale.

L'exclusion systématique des personnes les plus vulnérables des discussions sur les transformations nécessaires les empêche de tirer parti de leurs connaissances et d'agir en tant qu'agents du changement plutôt que d'être des bénéficiaires passifs de la transformation. La discrimination dans les systèmes alimentaires est un type de violence qui reste l'un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et qui est prévalent sous de multiples formes. Les voix des personnes les plus exclues doivent être prises en compte dans le dialogue sur la transformation nécessaire. La numérisation et un accès à l'information ouvert et équitable sont essentiels à la participation effective des groupes vulnérables à la prise de décision, et requiert l'adoption de mécanismes de reddition de comptes pour améliorer la gouvernance des données autour de la collecte et de l'utilisation des données.

Session parallèle : Une gouvernance foncière équitable et inclusive

La terre fournit l'eau, la nourriture et d'autres ressources nécessaires à la vie. Un accès à la terre équitable et inclusif nécessite une protection juridique adéquate et des mesures efficaces pour prévenir et résoudre les conflits fonciers. Il est crucial de comprendre la relation entre la gouvernance foncière inclusive et les droits à l'eau. Le contrôle des ressources en eau influe également sur l'intégrité culturelle, la santé et la prévention des conflits .

La répartition des terres est devenue plus inégale durant les dernières décennies. Cette situation présente une menace significative pour la paix et les droits humains. Au cours de la pandémie de COVID-19, le nombre de décès liés aux différends fonciers a augmenté. Peu de rapports font référence aux indicateurs fonciers inclus dans les objectifs de développement durable. Souvent, les informations sur la violence contre les défenseurs des droits fonciers ne sont pas suivies et publiées par les gouvernements mais par la société civile.

Les femmes sont fréquemment privées du droit d'accéder à la terre, de la gérer, d'en hériter et d'en tirer profit. Dans de nombreuses régions du monde, les peuples autochtones ont lutté pour que leurs droits à la terre et aux ressources naturelles soient respectés et appliqués. Les systèmes juridiques contemporains les tiennent souvent à l'écart des structures et des mécanismes de prise de décision qui régissent les terres et les ressources naturelles. La reconnaissance des droits collectifs doit être renforcée. Il est également essentiel d'établir une harmonisation des lois dans les domaines de la terre, des forêts et de l'agriculture. Les notaires

sont bien placés pour remettre en question les pratiques discriminatoires qui contribuent à l'inégalité dans le domaine foncier et dans d'autres domaines. Ils peuvent aider à protéger les droits des femmes, des peuples autochtones et des minorités en utilisant des « approches juridiques non contraignantes » pour influencer les parties avant qu'elles ne prennent une décision.

Les peuples autochtones sont criminalisés partout dans le monde. Souvent, l'expropriation a lieu au-delà des limites légales, mettant en danger leurs droits plutôt que de les protéger. Le consentement préalable, libre et éclairé est crucial, mais il est souvent ignoré. De nombreux autochtones perdent la vie en protégeant leurs terres. Il est impératif de tenir compte des voix des peuples autochtones, en particulier des femmes autochtones. La régression des droits des peuples autochtones dans de nombreux pays a des incidences négatives sur l'objectif 16.

Les peuples autochtones jouent un rôle important dans la résolution des plus grands défis du monde actuel. Ils sont de plus en plus reconnus comme détenteurs de connaissances, y compris par les scientifiques. Les débats actuels concernant l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité présentent des perspectives de progrès importantes. Cependant, dans la mesure où les terres sont toujours plus recherchées pour des projets d'énergie renouvelable, de tourisme et de conservation, l'avenir présente des risques importants.

Thème 3 : Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques

Citations des intervenants

« Les peuples autochtones ne sont pas intrinsèquement vulnérables. Personne ne naît vulnérable. Les individus sont poussés dans des situations de vulnérabilité parce que leurs droits ne sont pas respectés. »

M. Yon Fernández-de-Larrinoa, Chef, Unité des peuples autochtones, FAO

« Avant l'établissement des États modernes, les peuples autochtones existaient déjà et avaient leurs propres systèmes de valeurs. Ceux-ci impliquent des formes de savoir et de relations avec la terre différentes de celles mises en avant par le concept moderne. »

M. Darío José Mejía Montalvo, Président, Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones



Session parallèle : Participation et engagement pour une action climatique inclusive

Les progrès réalisés vers la paix et la justice et la création d'institutions inclusives, efficaces et responsables ont un impact transformateur sur la résolution des crises multidimensionnelles. Plus que d'action climatique, nous avons besoin de justice climatique parce qu'elle offre des réponses holistiques, inclusives et équitables à la crise climatique. Nous devons donc travailler à l'intersection de l'objectif 16 et de l'objectif 13 et intégrer davantage leurs agendas concernant l'action climatique. À cet égard, l'objectif 16 joue un rôle important dans la cohérence des politiques publiques et la lutte contre les silos en garantissant la convergence des agendas liés au climat, au développement durable et aux droits humains.

Il est essentiel de repenser, de réorienter et de réinvestir pour s'attaquer aux principaux obstacles à une action climatique inclusive, équitable et juste. L'application d'une perspective de droits humains à des politiques climatiques scientifiques complexes peut accélérer une action climatique centrée sur l'homme, en faveur des populations et de la planète. Des institutions démocratiques fortes, transparentes et responsables peuvent assurer la mise en œuvre, le respect et l'application effective des lois. L'accès à la justice et à la résolution des conflits devrait être garanti à la fois par les systèmes judiciaires coutumiers et formels. Lorsque les communautés vulnérables au changement climatique, telles que les femmes, les communautés autochtones et les jeunes,

sont responsabilisées, elles peuvent jouer un rôle important dans la prise de décision, l'élaboration des contributions déterminées au niveau national (CDN) et la promotion d'une transition énergétique juste. Pour contribuer à la conciliation du climat, de la paix et de la sécurité, les défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement doivent exercer leur travail dans un environnement sûr, exempt de tout risque de répression, criminelle ou autre.

Session spéciale : L'objectif de développement durable n° 16 et les défis liés à la désinformation et la mésinformation

Les objectifs de développement durable font face à de nombreux défis. Ces derniers peuvent être abordés grâce à une collaboration plus étroite, mais cela ne peut se faire que si nous avons conscience de la bataille de l'information qui se cache derrière toutes les autres. La désinformation et la mésinformation menacent les démocraties, les droits humains et l'état de droit et la confiance dans les institutions publiques.

L'information manipulée peut être utilisée pour aggraver les conflits et répandre la haine, exacerber les tensions et prolonger la violence. La désinformation est utilisée pour attaquer les institutions publiques, ce qui a des incidences sur tous les domaines de prévention des conflits. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies elles-mêmes sont attaquées et visées par de fausses allégations. L'action en faveur du climat est également compromise par la mésinformation, car des campagnes coordonnées à l'échelle mondiale attaquent les défenseurs du climat en ligne.

La mésinformation vise principalement les minorités, les groupes vulnérables et les communautés exclus, comme les réfugiés, les migrants et les minorités sociales, pour renforcer les préjugés et les notions préconçues. La désinformation ouvre alors la voie à la stigmatisation et à la violence.

Des menaces actuelles et futures pèsent sur les élections. Des micro-messages publicitaires sont utilisés sur les réseaux sociaux pour cibler des groupes particuliers et tromper les électeurs. En raison de la forte demande de contrôle des contenus en ligne, une « industrie des relations publiques œuvrant dans la pénombre » propose des services visant à manipuler l'information et influencer les décisions politiques. La désinformation sur le genre se propage. Les femmes retirent souvent leur candidature en raison d'attaques reçues en ligne.

Certaines entreprises, certains gouvernements et certains acteurs non étatiques publient de la désinformation et de la mésinformation sur les médias sociaux à des fins financières, politiques ou personnelles. La désinformation est de plus en plus professionnalisée grâce à l'utilisation délibérée de groupes et de réseaux de relations publiques influents pour diffuser des informations fausses. L'intelligence artificielle (IA) a renforcé le pouvoir perturbateur de la désinformation plus rapidement que les outils correctifs. L'intelligence artificielle générative peut être utilisée comme multiplicateur trompeur pour promouvoir des contenus nuisibles ou faux. Elle est utilisée pour alimenter des « fermes de contenu », qui sont des sites web de faible qualité entièrement créés par des outils d'intelligence artificielle qui présentent des articles contenant de fausses informations. Les

informations trompeuses sont aussi propagées en dehors de l'Internet, ce qui peut entraîner des répercussions graves, par exemple pour les défenseurs des droits humains, qui sont souvent présentés comme des obstacles au progrès dans leurs communautés et risquent leur vie. Des approches proactives doivent être adoptées au sein des communautés pour expliquer le rôle des défenseurs des droits humains et éviter qu'ils soient menacés.

Les plateformes numériques sont au cœur de la problématique de la désinformation et de la mésinformation. Les plateformes numériques mondiales mettent en avant leurs efforts visant à partager des informations de haute qualité, à supprimer les contenus qui propagent la désinformation et à éviter les outils de monétisation de la désinformation. Néanmoins, d'autres parties prenantes indiquent constamment que les médias sociaux n'accordent pas suffisamment de ressources à la lutte contre la désinformation et la mésinformation, en particulier dans les pays en développement où cette lutte est cruciale.

Pour contrer la désinformation, il convient de promouvoir la sensibilisation et la compréhension des sujets, et de mettre en place des mécanismes et des outils efficaces. Une stratégie qui mobilise l'ensemble de la société pour améliorer la résistance des sociétés aux informations fausses et à la manipulation est nécessaire. Des réponses programmatiques et politiques efficaces sont requises, notamment pour renforcer les capacités des institutions publiques à promouvoir l'accès à des sources d'information précises et fiables et améliorer la capacité des médias à gérer efficacement la pollution de l'informations et accroître la résilience du public à la pollution de l'information.

La recherche de solutions pour réguler l'espace numérique doit impliquer tous les acteurs concernés, y compris le secteur public, le secteur privé, les régulateurs indépendants et le monde universitaire. Les approches pour réglementer l'information sur Internet au niveau mondial doivent prendre en compte la nécessité de préserver la liberté d'information. Il est nécessaire d'élever le dialogue et de ne plus se contenter de parler de désinformation et de mésinformation. Les entreprises doivent rendre des comptes dans divers domaines, tels que la conception de leurs algorithmes et de leurs produits, leurs systèmes de recommandation, leurs politiques internes de gestion des contenus et leur mise en œuvre, ainsi que leurs services publicitaires.

Responsabiliser les utilisateurs d'Internet est crucial. La lutte contre la mésinformation nécessite une éducation aux médias. Grâce à des indicateurs de fiabilité, qui laissent les lecteurs libres de choisir ce qu'ils lisent, mais qui fournissent des informations additionnelles sur ceux qui alimentent les nouvelles, les lecteurs en ligne peuvent être responsabilisés en fournissant des informations sur la fiabilité des nouvelles et des sources d'information. Le public devrait être éduqué à reconnaître la mésinformation dès le jeune âge, et cela devrait être inclus dans les programmes scolaires.

Un autre axe d'action consiste à démonétiser la désinformation et la mésinformation. Il est impératif de soutenir un journalisme de qualité et d'aider les annonceurs à se détourner des sites de désinformation pour s'orienter vers un journalisme responsable. Afin de lutter contre la désinformation et la mésinformation, il faudra également trouver un moyen de responsabiliser

ceux qui diffusent de fausses informations. La loi sur les services numériques de l'Union européenne et le prochain code de conduite des Nations Unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques font partie des exemples mentionnés. De tels outils peuvent améliorer la transparence de la publicité politique, renforcer la collaboration avec les vérificateurs de faits, démonétiser la diffusion de fausses informations et faciliter l'accès aux données pour les chercheurs.

Citations des intervenants

«Les théories du complot et la désinformation peuvent entrer dans le débat public et menacer les démocraties. La désinformation et la mésinformation se propagent rapidement et érodent la confiance dans les institutions nationales et internationales.»

Mme Virginia Padovese, Rédactrice en chef et Vice-Présidente, Partenariats pour l'Europe et l'Australie, NewsGuard Technologies

«Le renforcement de l'intégrité de l'information peut permettre de progresser sur de nombreux fronts vers la paix, la justice et des institutions efficaces.»

Mme Melissa Fleming, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies à la communication globale

«Il faut adopter une approche qui mobilise l'ensemble de la société pour développer des actions visant à rendre nos sociétés plus résistantes aux fausses informations et à la manipulation de l'information.»

M. Alessandro De Pedys, Directeur général par intérim, Diplomatie publique et culturelle, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Italie

«L'intelligence artificielle aura un effet perturbateur sur la désinformation plus rapide que nos outils de correction.»

M. Gianni Riotta, journaliste, Observatoire italien des médias numériques

Aller de l'avant : le Sommet sur les objectifs de développement durable et au-delà

Le Sommet sur les objectifs de développement durable de cette année se tient à un moment crucial. Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent collaborer pour trouver des solutions afin de nous remettre sur la voie dans les sept années du Programme 2030 qui nous restent. Si nous ne respectons pas cette promesse, la confiance dans la gouvernance et le multilatéralisme s'érodera davantage, ce qui mènera les générations actuelles et futures vers un avenir plus inégal, plus injuste et plus incertain. Il est crucial d'adopter une approche globale pour faire face aux crises actuelles, qui comprend le renforcement des cadres juridiques, la promotion de la transparence et la mobilisation des investissements dans les institutions qui protègent l'état de droit. L'objectif 16, qui agit comme un catalyseur et un accélérateur du Programme 2030, nous aide à naviguer les diverses crises en nous orientant vers des solutions qui accordent la priorité à la paix, à la justice, à des institutions fortes et à des sociétés inclusives en tant que principaux piliers du changement transformateur.

Atteindre les changements dont nous avons besoin requiert la contribution du plus grand nombre possible de parties prenantes et la responsabilisation des communautés locales. Il est crucial de faire entendre la voix des groupes exclus, tels que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes affectées par les conflits et les violences. Ces communautés doivent s'engager de manière significative et inclusive pour identifier les actions

spécifiques qui favorisent la paix, la justice et des institutions efficaces à tous les niveaux. Cela est particulièrement crucial dans les contextes de crise pour renforcer la confiance et le soutien aux processus de réforme. La participation et l'engagement de la société civile et des jeunes dans les processus multilatéraux sont cruciaux, car leurs perspectives, leur expertise et leurs plaidoyers ont des incidences considérables sur les avancées, l'obligation de rendre compte et la réussite du Programme 2030. Par exemple, l'Alliance italienne pour le développement durable (ASviS) a activement plaidé en faveur de l'inclusion de la protection de l'environnement et de la biodiversité dans la législation italienne. Les Nations Unies et d'autres acteurs intergouvernementaux peuvent également jouer un rôle important dans la gestion des crises actuelles et l'accélération de l'action en faveur du développement durable.

L'autonomisation des jeunes dans les processus décisionnels est cruciale et comprend la mise en place de conseils consultatifs de jeunes et d'autres plateformes formelles qui incorporent les contributions des jeunes dans les politiques publiques et les initiatives, ainsi que l'intégration de la consolidation de la paix, du développement durable et de l'engagement civique dans les systèmes éducatifs en tant qu'éléments essentiels du programme d'études. Cela permet aux jeunes d'acquérir les compétences, les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour conduire des changements positifs et systémiques dans l'ensemble des objectifs

de développement durable. Il est également important de soutenir les initiatives menées par les jeunes en fournissant des ressources et des conseils pour aider à concrétiser leurs idées. Il est important de promouvoir la collaboration entre les générations en créant des espaces où les jeunes et les décideurs peuvent se rencontrer pour échanger des idées, apprendre les uns des autres et co-crée des solutions.

Au fur et à mesure que nous avançons, il est crucial d'appliquer une perspective de justice au changement climatique. Cette approche reconnaît que les causes et les conséquences du changement climatique sont réparties de manière inégale et met l'accent sur l'importance de trouver des solutions équitables. En remédiant aux injustices historiques et systémiques, nous pouvons nous assurer que les communautés marginalisées, en particulier dans les pays en développement, ne sont pas affectées de manière disproportionnée par le changement climatique. En intégrant les principes de la justice climatique dans les politiques et les actions, nous pouvons promouvoir une gouvernance inclusive, renforcer la résilience et mobiliser des ressources pour l'adaptation et l'atténuation. La justice climatique catalyse le changement en encourageant des efforts collaboratifs pour lutter contre le changement climatique tout en promouvant la justice sociale, économique et environnementale.

Il est également nécessaire d'investir davantage dans les initiatives de renforcement des capacités, la technologie et la collecte de données afin de renforcer l'état de droit, d'améliorer l'accès à la justice et d'accroître la transparence et la reddition de comptes. L'innovation et

l'utilisation d'outils numériques peuvent aider à combler les écarts existants et à offrir aux communautés marginalisées des opportunités de participer aux processus de prise de décision. Quatre principes importants pour promouvoir l'objectif 16 à travers la technologie sont les suivants : concevoir des solutions dans un souci de justice et d'équité, promouvoir des approches participatives, utiliser des modèles et des données représentatifs, et assurer l'interprétabilité des algorithmes et processus décisionnels.

Ces mesures devraient informer les processus multilatéraux et guider les actions de la communauté internationale dans les années à venir. Il est crucial d'agir de manière anticipée et prospective sur l'objectif 16, car cela permet de prendre des mesures proactives pour faire face aux nouveaux défis, de renforcer la gouvernance, d'améliorer l'accès à la justice et de favoriser des sociétés inclusives, ce qui génère des résultats de développement plus durables et plus résilients.

Citations des intervenants

« Les gouvernements doivent prendre les devants, mais il sera également important de travailler de concert avec les organisations internationales, la société civile, les parlements, les entreprises privées, le monde universitaire, la communauté judiciaire, les médias et d'autres parties prenantes pour trouver des solutions dont bénéficiera l'ensemble de la société. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un monde plus pacifique, plus juste et plus inclusif pour tous. »

Mme Jan Beagle, Directrice générale, OIDD

« En matière de justice, nous menons une réforme judiciaire avec l'appui de l'Organisation internationale de droit du développement depuis 10 ans, voire plus. (...) Nous travaillons également sur neuf plans de développement nationaux, ainsi que sur la réforme de l'éducation, la réforme du travail et le pardon des morts. »

S.E. M. Adam I. OHirsi, Ministre d'État pour l'Environnement et le Changement climatique, Somalie

« L'objectif de développement durable n° 16 est lié à tous les autres objectifs de développement durable et trace la voie à suivre pour l'avenir. »

Mme Katherine Meighan, Vice-Présidente associée et Secrétaire générale, FIDA

« Le souci des intérêts des générations futures est la valeur clé du développement durable. »

M. Enrico Giovannini, Directeur scientifique, Alliance italienne pour le développement durable (ASviS)

« Les nouvelles technologies ne résoudre pas tous les problèmes actuels liés à la paix, à la sécurité et à la justice ; mais si elles sont conçues et utilisées avec précaution, je crois qu'elles nous donneront une chance de le faire. »

M. Robert Muggah, Responsable de l'innovation, Instituto Igarapé, Brésil

« Afin de parvenir à un avenir équitable, inclusif et sûr pour les personnes et la planète, la justice et l'état de droit doivent être au cœur des actions sur le climat. »

Mme Yamide Dagnet, Directrice, Justice climatique, Open Society Foundations

« Pour sortir de l'impasse, il faut remettre en question l'emprise des dynamiques de pouvoir qui excluent. Il faut écouter et agir en fonction des intérêts et des objectifs des populations dans la réalisation d'un développement plus inclusif, notamment par le biais de services de haute qualité, d'emplois décents et d'opportunités de représentation politique significative. »

Mme Marina Ponti, Directrice mondiale, Campagne d'action des Nations Unies pour les objectifs de développement durable

« Nous exhortons les gouvernements, les organisations et les communautés à mettre en place des plateformes officielles afin que les jeunes puissent participer à la prise de décision. »

Mme Reekelitsoe Molapo, Représentante de la jeunesse des Nations Unies

Déclaration de Rome de la société civile sur l'ODD 16+



Durant cette session, des représentants de la société civile ont présenté [la Déclaration de Rome 2023 de la société civile sur l'objectif de développement durable n° 16+](#). La Campagne sur l'objectif 16 et l'initiative «Voix de l'objectif de développement durable n° 16» ont également été présentées.

Le dialogue avec le public a souligné l'importance de reconnaître les difficultés du contexte géopolitique actuel et les incidences négatives qu'il peut avoir sur l'objectif 16. Les participants ont cherché à savoir comment raviver l'enthousiasme et l'action de 2014, lorsque les objectifs de développement durable ont été élaborés et que les efforts de sensibilisation ont conduit à l'inclusion de l'objectif 16 dans le Programme 2030.

Il a été souligné que l'objectif 16 a créé un espace qui permet aux parties prenantes de confronter différentes perspectives sur la démocratie et la construction de l'État, de discuter des liens entre les droits de l'homme et les questions de gouvernance et de créer de nouveaux outils. Il

a été mentionné que bien que la pandémie ait constitué un test important pour les démocraties et les institutions publiques, les institutions démocratiques ont en général démontré leur résilience.

Les participants ont évoqué les raisons de leur espoir pour l'avenir, notamment le fait que les États ont commencé à répondre aux appels à faire des avancées sur l'objectif 16, peut-être pour la première fois depuis 2015. Cela offre aux acteurs non étatiques une opportunité de faire pression pour des actions plus concrètes.

Un appel fort à « passer à l'action », une recommandation d'utiliser des données non officielles pour donner une image claire des tendances actuelles et un appel à se souvenir de ce qui a rassemblé la communauté internationale pour élaborer le Programme 2030 font partie des messages exprimés par les participants à l'attention des gouvernements avant la tenue du Sommet sur les objectifs de développement durable.



CONFÉRENCE ODD 16

Paix, Justice et sociétés inclusives



Les organisateurs de la Déclaration de Rome ont présenté le résumé ci-dessous.

Un appel urgent pour des engagements transformateurs pour l'ODD 16+ à mi-parcours du Programme 2030.

« Alors que nous sommes à mi-chemin du Programme 2030, la communauté internationale est fortement affectée par l'augmentation des crises humanitaires causées par les conflits géopolitiques, leurs incidences sur la sécurité internationale et le multilatéralisme, ainsi que par les événements climatiques. Afin de mettre l'ODD 16+ au centre des discussions mondiales, les gouvernements et la communauté internationale doivent repenser les engagements pris à l'égard des objectifs de développement durable et impliquer les parties prenantes de la société civile dans des processus décisionnels plus larges. [La Déclaration de Rome 2023 de la société civile sur l'ODD 16+](#) exhorte les États membres et les autres parties prenantes à collaborer et à prendre des mesures audacieuses pour faire progresser l'objectif 16+ et réaliser des sociétés pacifiques, justes et inclusives. La Déclaration a été publiée lors de la Conférence de 2023 sur l'ODD 16 à Rome (30 mai - 1er juin) et elle exhorte les États membres à prendre de toute urgence des décisions fortes et décisives sur l'objectif 16 à l'approche du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) en juillet et du Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre.

À travers la Déclaration de Rome, la société civile propose des recommandations détaillées et orientées vers l'action dans quatre domaines clés pour soutenir et accélérer l'action autour de l'objectif 16+ : 1) Reconnaître et utiliser l'objectif 16+ comme moteur de la mise en œuvre du Programme 2030, pour la réponse aux crises mondiales actuelles et comme résultat en matière de développement. 2) Prendre des engagements audacieux et ambitieux lors du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, du Sommet sur l'avenir de 2024 et au-delà ; 3) Fournir un financement catalytique pour l'ODD 16+ et réparer le système financier mondial défaillant ; 4) Reconnaître le rôle crucial de la société civile pour l'ODD 16+ et le Programme 2030, et protéger et si possible élargir l'espace civique.

En tant que société civile, nous sommes préoccupés par le fait qu'à moins que des mesures urgentes ne soient prises, les gouvernements et la communauté internationale ne parviendront pas à mettre en œuvre l'objectif 16+ et l'ensemble du Programme 2030. Nous devons œuvrer de concert pour tenir la promesse de « ne laisser personne de côté » et pour que les institutions de gouvernance mondiale travaillent efficacement afin de garantir la sécurité des droits et du bien-être de chacun sur une planète saine et prospère, qui est actuellement en péril.

Si l'on ne se concentre pas avec fermeté et résolution sur les objectifs de paix, de justice et d'inclusion de l'ODD 16+, aucun des objectifs de développement durable ne sera atteint. Des engagements audacieux pour une action urgente sont nécessaires maintenant ! Si ce n'est pas maintenant, quand ?



bit.ly/SDG16_Conf23



www.idlo.int



bit.ly/SDG16_Photos2023



[#SDG16Conference](https://twitter.com/SDG16Conference)



CONFÉRENCE ODD 16

Paix, Justice et sociétés inclusives



Organisée conjointement par :



Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales



Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation

